

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 74-588/SG/CD rendue exécutoire par arrêté n° 74-588/SG/CD du 2 avril 1974).

n° 74-588/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
2 avril 1974

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1974

Date du numéro
25 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 24/8° L du 23 mars 1974 de la Commission Permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas portant modification du budget 1974 du service local.